

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

Ottawa, le 20 janvier 2014

### DÉCLARATION DE MGR PRENDERGAST AU SUJET DU PLAIDOYER DE CULPABILITÉ DE M. L'ABBÉ JOE LECLAIR

*Mgr Terrence Prendergast, s.j., archevêque d'Ottawa, en apprenant que M. l'abbé Joe LeClair, ancien curé de la paroisse Blessed Sacrament à Ottawa, a plaidé coupable à des accusations criminelles portées contre lui il y a quelques mois, a fait la déclaration suivante :*

« Malgré cette décision difficile qui affecte la vie de l'abbé LeClair, je sais qu'il est soulagé de voir que cette période douloureuse est maintenant derrière lui. Je partage son désir, ainsi que celui des nombreuses personnes qui l'ont appuyé au cours des deux dernières années, de vouloir mettre tout cela de côté et de se tourner vers l'avenir.

Plusieurs personnes bien intentionnées m'ont suggéré, à moi ainsi qu'aux personnes qui m'aident dans mon ministère, de traiter cette question en dehors du système de justice pénale. Pour plusieurs raisons, y compris celle d'assurer que notre Église catholique traite de ces questions avec transparence, et dans le souci de voir à ce que cette affaire, qui est devenue très publique, soit résolue avec justice, la décision a été prise de remettre cette question dans les mains de la police dans l'espoir qu'elle soit traitée de façon équitable, en tenant compte de ses divers aspects.

Comme l'abbé LeClair, nous tournons notre regard vers l'avenir, tout en étant bien conscient que la peine que rendra le tribunal aura un impact sur les plans à venir. L'abbé LeClair a avoué publiquement, et avec beaucoup de courage, avoir acquis certaines dépendances qui lui ont nuit personnellement, qui lui ont été néfastes dans l'exercice de son ministère pastoral. Comme nous l'avons toujours fait, depuis le premier jour où nous avons été mis au courant des problèmes de l'abbé LeClair, nous continuons de le soutenir dans son rétablissement. Nous reconnaissons ses nombreux talents et tout le bien qu'il a fait durant ses 25 années de ministère ; nous continuerons d'accompagner l'abbé LeClair dans son cheminement et de faire tout ce qui nous est possible pour qu'il puisse accomplir son désir de retourner à l'exercice de son ministère sacerdotal. »

Aucun autre commentaire ne sera fourni.

-30-

---

**Personne-ressource :** **Sarah Du Broy**  
Agente des communications  
Bureau : 613-738-5025, poste 238 ;  
Cellulaire : 613-620-5641  
[sdubroy@archottawa.ca](mailto:sdubroy@archottawa.ca)